



Accéder à une mutuelle pour tous

Etre bien assuré c'est être couvert par =

L'assurance maladie de la sécurité sociale + un contrat de mutuelle.

Pour vous aider à accéder à une mutuelle le CCAS de Chemaudin et Vaux met en place un dispositif :

- Une offre de contrats de mutuelle accessible à tous, gérée par l'association **ACTIONM** (Association d'assurés qui propose des actions de mutualisation permettant de réduire ses dépenses)
 - Une tarification simple générant une réelle économie sur vos cotisations
 - Le libre choix d'une formule adaptée à vos besoins
 - Une mutuelle ouverte à tous !
(Tout âge, toute situation, compatible fiscalité loi Madelin...)
- Des permanences sur rendez-vous à la mairie pour rencontrer un conseiller
 - **Prochaine date : lundi 15 octobre 2018 de 14h à 17h30 à la mairie**
 - Prise de rendez-vous, demande d'informations, renseignements pour d'autres dates auprès de
 - Danielle JEUNE : 06-86-86-61-02
 - Valérie FERREUX : 06-64-49-48-95
 - Renée LEGUIN : 06-62-62-94-35

